

# OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE D'AULPS

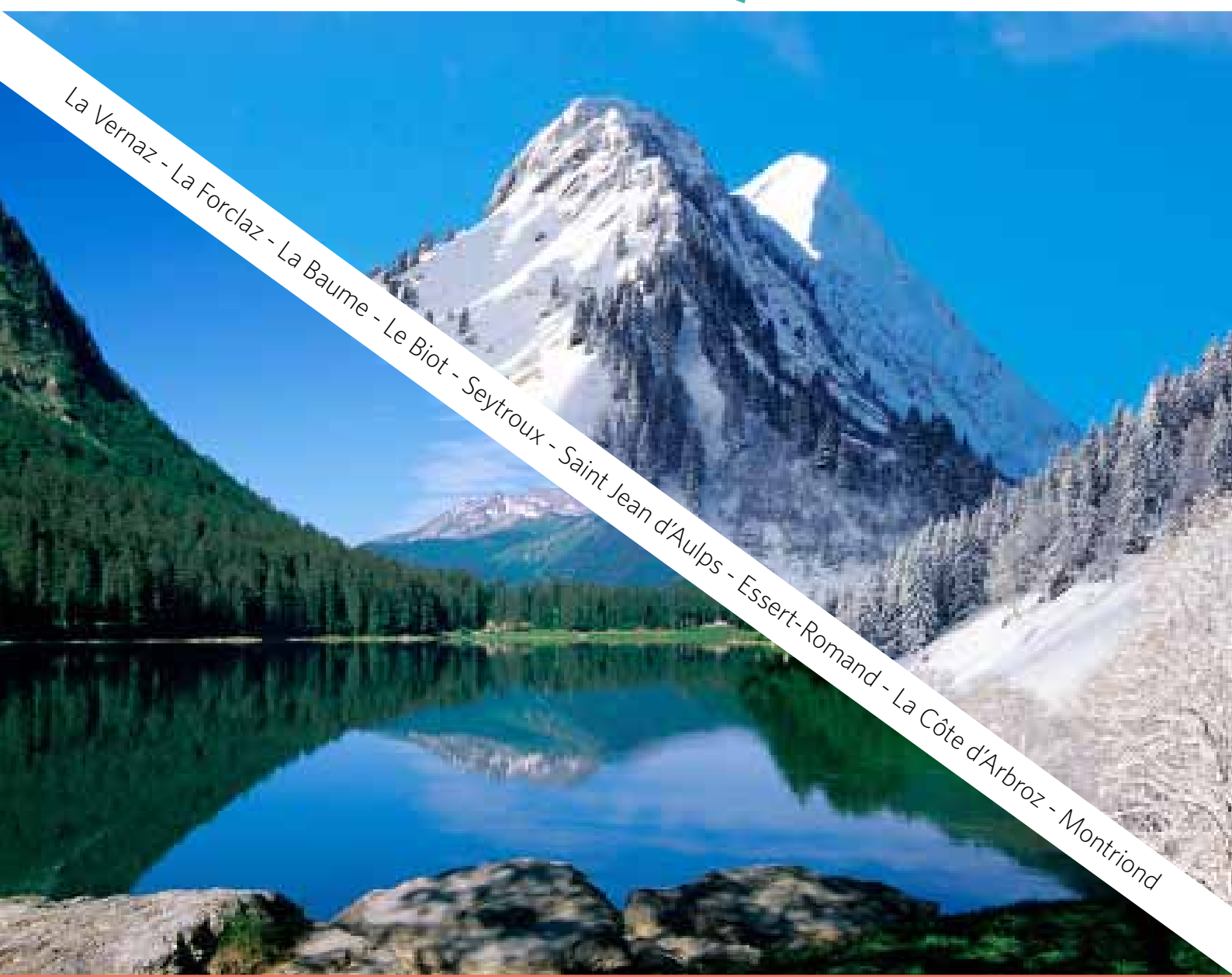
# GUIDE DU PARTENAIRE

# 2020



HÉBERGEMENTS - SERVICES - COMMERCES

RESTAURANTS - ARTISANS - SITES TOURISTIQUES - ACTIVITÉS DE LOISIRS



La Vernaz - La Forclaz - La Baume - Le Biot - Seytroux - Saint Jean d'Aulps - Essert-Romand - La Côte d'Arbroz - Montriond

[WWW.VALLEEDAULPS.COM](http://WWW.VALLEEDAULPS.COM)

**SAVOIE  
MONT  
BLANC**



# L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps QUI SOMMES-NOUS ?

**Catégorie III du classement des offices de tourisme de France** (classement croissant de III à I, suivant le niveau des aménagements et les services garantis aux touristes et aux professionnels du tourisme).

**Territoire d'action de 9 communes** de la Vallée d'Aulps

La Vernaz, La Forclaz, La Baume, Le Biot, Seytroux, Saint Jean d'Aulps, Essert-Romand, La Côte d'Arbroz, Montriond.

**Constitué sous la forme d'un EPIC** (Etablissement Public Industriel et Commercial) depuis janvier 2006 et porté par la Communauté de Communes du Haut Chablais depuis le 1er janvier 2017, suite à la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République).

**Dirigé par un comité de direction de 21 membres :**

- 11 élus représentant les 9 communes de la Vallée d'Aulps dont Mme Annick Burnoud (Présidente) et Mme Sophie Boire-Varlet (Vice-présidente)
- 10 socio-professionnels du tourisme de la Vallée d'Aulps partenaires de l'Office de Tourisme

**3 bureaux d'information :**

- 1 siège administratif à Saint Jean d'Aulps
- 1 bureau d'accueil touristique permanent à Saint Jean d'Aulps
- 1 bureau d'accueil touristique saisonnier à Montriond en été et hiver

## UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Direction, communication, presse, promotion, administration, éditions touristiques : Pierre GILLET

☎ : 06 13 23 69 10 @ : directeur@valleedaulps.com

Conseillère en séjour, gestion des Meublés et Multi Pass, conseil classement de meublés, gestion des participations financières, éditions touristiques : Séverine MUDRY

☎ : 04 50 72 15 15 @ : info@valleedaulps.com

Webmaster, administrateur APIDAE, photos et vidéos, gestion de la taxe de séjour : Yvan TISSEYRE

☎ : 04 50 72 16 16 @ : yvan@valleedaulps.com

Responsable accueil, éditions touristiques : Aurélie JACQUIER

☎ : 04 50 79 65 09 @ : aurelie-accueil@valleedaulps.com

Responsable animations et événements : Marine ROGER

☎ : 06 66 33 70 47 @ : animation2@valleedaulps.com

Équipe renforcée par des saisonniers en été et hiver

## LES CHIFFRES CLÉS EN 2019

**8 600 personnes** en accueil physique

**3 200 personnes** en accueil téléphonique

**341 692 sessions** sur le site internet [www.valleedaulps.com](http://www.valleedaulps.com)

**11 000 brochures** hiver et été diffusées

**201 partenaires**

Labellisé **Accueil Vélo** depuis 2017

 **6 000 fans** de la Page Facebook

 **1 000 abonnés** Instagram

 **11 700 vues vidéos** Youtube

## À VOTRE DISPOSITION



Logos et charte graphique

## OÙ NOUS TROUVER ?

### Bureau Administratif et Promotion

1748, Route des Grandes Alpes – 2ème étage de la Mairie  
74430 SAINT JEAN D'AULPS

### Bureau Accueil

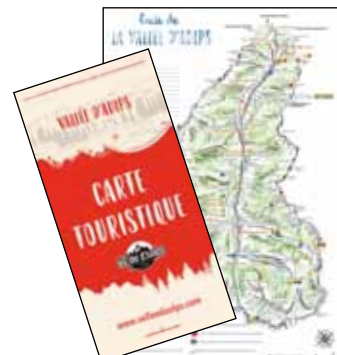
Bureau d'accueil de Saint Jean d'Aulps  
1959, Route des Grandes Alpes  
74430 SAINT JEAN D'AULPS

### Bureau Animation

Bureau d'accueil de Montriond  
36, Route de Morzine  
74110 MONTRIOND



En vente dans les bureaux d'accueil



# POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps ?

La souscription à l'un des packs 2020 vous permet d'être visible dès votre souscription sur le site internet jusqu'au 30 septembre 2021, d'apparaître sur la brochure de l'hiver 2020/2021 et/ou de l'été 2021 selon les options choisies.

- Diffusion d'une **information fiable et vérifiée** de votre activité
- Être représenté au sein du **comité de direction** de l'Office de Tourisme par le biais d'un représentant (parcommune et/ou secteur d'activité)
- Bénéficier de l'**expertise** et du **savoir-faire** de notre équipe
- Bénéficier des **avantages** liés au partenariat

AVANTAGES DU PARTENARIAT SELON LES DIFFÉRENTS PACKS PROPOSÉS	PACK TOTALE VISIBILITÉ	PACK HIVER	PACK ÉTÉ	PACK INTERNET
	Dès souscription	1er octobre 2020 au 30 avril 2020	1er mai 2020 au 30 sept. 2021	Dès souscription
Apparaître sur la <b>brochure touristique hiver 2020/2021</b>	X	X		
Apparaître sur la <b>brochure touristique été 2021</b>	X		X	
Apparaître sur le <b>site internet www.valleedaulps.com</b>	X	X	X	X
Possibilité d'adhérer au <b>Multi Pass Portes du Soleil</b> <i>Hébergements : faire bénéficier du pass 2€/jour à votre clientèle</i> <i>Prestataires d'activités : faire bénéficier d'une réduction sur les activités de loisirs été à votre clientèle.</i>	X		X	X
Mise en ligne de vos informations sur la <b>base de données touristique régionale partagée APIDAE</b> Permet d'être référencé sur des sites portail clés du tourisme	X	X	X	X
<b>Formation et assistance technique</b> à la gestion de vos données sur APIDAE	X	X	X	X
Accès à la <b>centrale de disponibilités en ligne</b> pour tous les hébergements <i>Mise à jour du (des) planning(s) effectuée par le prestataire</i>	X	X	X	X
Pour les bars, restaurants et activités de loisirs <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dépôt de prospectus publicitaire</b> de votre activité sur nos présentoirs touristiques (réglementation au format A5 maximum)</li> <li>• <b>Dépôt d'affiche publicitaire</b> pour la promotion d'une animation, d'un programme ou d'un évènement organisé par l'établissement (doit être daté et sera affiché en intérieur ou en extérieur selon les bureaux d'accueil (réglementation au format A4 maximum)</li> </ul>	X	X	X	X
Réception en direct des <b>programmes d'animations</b> : Par e-mail ou distribution lors de la tournée du service animation	X	X	X	X
Recevoir les <b>actualités de l'office de tourisme</b> via newsletter : Ses actions, projets, statistiques de fréquentation touristique, etc.	X	X	X	X
Utilisation des <b>photographies libres de droit</b> de l'office de tourisme : Exclusivement pour la promotion de la vallée sur les supports de partenaires.	X	X	X	X

## VOS ENGAGEMENTS

- HÉBERGEURS : **Être déclaré en mairie** et préfecture, et justifier de cette déclaration (copie obligatoire à fournir lors de la souscription)
- HÉBERGEURS : Reverser la **taxe de séjour** à l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps. La taxe de séjour est payée par le client à l'hébergeur en plus du règlement de l'hébergement loué
- MEUBLÉS : Être classé **«Meublé de Tourisme»** selon les normes touristiques
- ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE BIEN-ÊTRE : Justifier d'un **diplôme d'état français ou équivalent** pour l'encadrement et la pratique des activités proposées, et d'un Kbis (copie obligatoire à fournir lors de la souscription).
- Agir en **ambassadeur** de la destination Vallée d'Aulps auprès de votre clientèle
- Nous transmettre vos **mises à jour, modifications et nouveautés** afin de fournir une information de qualité aux visiteurs
- Intégrer un **lien vers www.valleedaulps.com** depuis votre site internet
- Avoir une **version française de votre site internet** si vous souhaitez conquérir la clientèle française
- **Répondre aux réclamations** de clients que nous vous transmettons.

TARIFS PARTENARIAT SELON LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	PACK TOTALE VISIBILITÉ	PACK HIVER	PACK ÉTÉ	PACK INTERNET
<b>Hébergement (hors meublé du tourisme)</b> <i>Hôtel, chambre d'hôtes, chalet à prestations hôtelières, camping, agence immobilière et centre de vacances.</i>	127€	107€	107€	92€
<b>Résidence de tourisme</b>	127€ +11€ par appart	107€ +11€ par appart	10€ +11€ par appart	92€ +11€ par appart
<b>Commerce</b> <i>Commerce de proximité et petit commerce</i>	107€	92€	92€	77€
<b>Commerce de grande surface</b>	204€	153€	153€	122€
<b>Service</b> <i>Bien-être, beauté, taxi, coiffeur</i>	107€	92€	92€	77€
<b>Restaurant</b>	112€	97€	97€	82€
<b>Restaurant</b> (si dépend d'un hôtel ou établissement partenaire)	62€	41€	41€	31€
<b>Artisan</b> <i>Producteur, agriculteur, menuisier, charpentier, plombier, maçon, etc.</i>	102€	87€	87€	72€
<b>Activité de loisirs et accompagnateur</b>	102€ pour la 1ère activité +31€ par activité suppl. fonctionnant sur 2 saisons +21€ par activité suppl. fonctionnant sur 1 saison	87€ pour la 1ère activité +21€ par activité suppl.	87€ pour la 1ère activité +21€ par activité suppl.	72€ pour la 1ère activité +16€ par activité suppl.
<b>Site touristique</b>	153€	122€	122€	97€
<b>École de ski</b>		184€ +51€ par activité suppl. autre que le ski de fond ou ski alpin ou télémark (raquettes, yooner, biathlon)		153€ +26€ par activité suppl. autre que le ski de fond ou ski alpin ou télémark (raquettes, yooner, biathlon)

**Structures ou activités situées en dehors du territoire Vallée d'Aulps :** Soumises à une majoration de 50% sur les tarifs ci-dessus.  
**Meublé de tourisme :** Voir le guide du partenaire pour les «Meublés de tourisme» à l'Office de Tourisme. Pour devenir partenaire, le meublé doit obligatoirement être classé.

## COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Remplissez et signez la **fiche de souscription ci-jointe** en prenant soin de mentionner et cocher la formule choisie.  
 Retournez la fiche par courrier à l'adresse suivante, accompagnée de votre **règlement par chèque** à l'ordre de « Trésor Public » :

**Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps**  
**Participation 2020**  
**1748 Route des Grandes Alpes**  
**74430 SAINT JEAN D'AULPS**

### ATTENTION :

Toute souscription envoyée sans règlement ne pourra pas être prise en compte. Si vous souscrivez à plusieurs catégories différentes (hors activités de loisirs), nous vous remercions de bien vouloir faire un chèque par catégorie.

### CONTACT

☎ : 04 50 72 15 15

@ : info@valleedaulps.com

@ : directeur@valleedaulps.com

**IMPORTANT** - Les informations recueillies vous concernant sont potentiellement publiées (presse, prestataires,...), font l'objet d'un traitement destiné à l'élaboration de la brochure, de notre site internet (www.valleedaulps.com), renseignées et centralisées dans la base APIDAE.

Ces données pourront être exploitées par différents partenaires (Rhône Alpes Tourisme, Savoie Mont-Blanc, Portes du Soleil, OT).

La durée de conservation des données est de : 1 an (durée du contrat de partenariat). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à M. Pierre GILLET, Directeur OTVA.

